

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 40 (2003)  
**Heft:** 1576

**Artikel:** Elections fédérales : chronique d'une victoire annoncée  
**Autor:** Delley, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1021543>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Chronique d'une victoire annoncée

**L'UDC va gagner. L'évidence médiatique emporte toute attitude critique. Mais la Suisse vit de consensus et de collégialité. Un ou deux pour cent de plus ou de moins ne vont pas bousculer son système politique.**

**D**epuis juin 2001 et à dix reprises, la SSR - et accessoirement la TV allemande ainsi qu'un quotidien bâlois - nous a gratifiés de son baromètre électoral. À quoi rime cet exercice qui consiste à anticiper les élections : «Si vous aviez à mettre votre bulletin dans l'urne dimanche prochain, pour quel parti voteriez-vous ?»

L'analyse des résultats montre une grande stabilité de la météo politique. En un peu plus de deux ans, l'attractivité respective des partis gouvernementaux n'a varié que de deux (démocrate-chrétien et radical) à trois points (UDC et socialiste). Des mouvements qui s'inscrivent d'ailleurs dans la marge d'erreur propre à ce type d'enquête.

C'est dire que l'intérêt de ces sondages à répétition reste faible. D'autant plus que les variations observées résultent très probablement d'événements ponctuels, tels que la brusque progression du taux de chômage ou la désigna-

tion d'un nouveau président de parti plus populaire. Par ailleurs, les résultats publiés ne permettent pas de prévoir la répartition des sièges au Parlement, le seul véritable enjeu de la future législature. En effet, le scrutin pour le Conseil national n'est que nominalement proportionnel (cf. DP n° 1571) et les conseillers aux États - Jura mis à part - sont désignés selon le système majoritaire.

À vrai dire, cette prise de température périodique et anticipée sert surtout des intérêts médiatiques. La campagne électorale se prête peu aux titres accrocheurs. Les partis se tiennent à couvert et mettent en avant plutôt des têtes et des slogans que des idées fortes. Dès lors le sondage à répétition cherche à créer un suspense et un rythme factices. Il devient prétexte à analyses et commentaires qui dramatisent l'enjeu. Parce que l'UDC caracole en tête dès juin 2001, les médias ne parlent plus que de victoire du parti nationaliste, de déferlante qui

va profondément modifier le paysage politique. Le résultat, projeté à l'échéance véritable, ne peut que signer l'arrêt de mort de la formule magique. Le droit à un deuxième siège gouvernemental, proclamé par l'UDC, devient une évidence que confirment les sondages.

L'UDC est une formation médiatiquement intéressante. Son langage et sa progression rapide tranchent dans le quotidien politique helvétique. Si la plupart des médias adoptent sur le fond une attitude critique à son égard, la place et l'intérêt qu'ils lui accordent fonctionnent comme une chambre d'écho qui amplifie son importance. Une progression de un ou deux pour cent devient une victoire, à croire que la majorité va basculer. Alors que l'UDC ne représente au mieux qu'un quart de l'électorat. Et que son rayon d'action, faut-il le rappeler, reste dépendant des trois autres partis gouvernementaux. Nous ne sommes ni en France ni aux États-Unis. *jd*

## Opinion publique

### Les fausses vérités des sondages électroniques

**L**ors du «Grand débat» de la Télévision Suisse Romande, le 9 octobre dernier, les téléspectateurs étaient invités à répondre par SMS, avec un oui ou un non, à sept questions débattues pendant la soirée. On apprenait ainsi que plus de 70% des personnes ayant participé étaient d'accord d'«expulser de Suisse les délinquants étrangers et leurs familles». De quoi faire frémir.

Les médias utilisent de plus en plus cette forme de sondage dont les résultats ne peuvent pourtant pas du tout être pris en compte. Le sondage électronique, que ce soit par SMS ou sur la page Internet d'un

journal comme *24heures*, pose en effet des problèmes méthodologiques évidents. Les sondages téléphoniques classiques ont déjà suscité des critiques importantes nuanciant sérieusement leur portée. Problématique imposée, formulation des questions ambiguë, réponse immédiate sans le temps de la réflexion et du débat, marge d'erreur liée à l'échantillon, toutes ces données doivent être prises en compte. Ce type de sondage ne peut avoir une certaine validité qu'à condition d'être basé sur un échantillon permettant d'extrapoler les résultats à l'entier de la population.

Les sondages électroniques, en plus des défauts évoqués ci-dessus, ne reposent pas sur un échantillon construit correctement. Comment savoir si des personnes ont répondu plusieurs fois à une même question et si elles sont représentatives de la population ? De plus, le vote se faisant sur une base totalement volontaire, les sondés sont déjà présélectionnés, car ils suivent une émission TV, ont l'habitude d'envoyer des SMS ou de consulter des pages Internet. Leur intérêt pour la question traitée joue également un rôle évident. Au contraire, le sondage par téléphone, même si l'on peut refuser d'y répondre, s'adresse à un

échantillon représentatif et les taux de réponse élevés peuvent rendre crédibles les résultats.

Il est probable que la pratique du sondage électronique favorise les résultats extrêmes. Il faut un intérêt particulier et un avis tranché sur la question soulevée pour avoir envie d'y répondre. Les sondages électroniques laissent également la possibilité à des groupes bien organisés de manipuler assez aisément un résultat en appelant leurs membres à participer massivement. Les médias manquent gravement à leur éthique de responsabilité en rendant possible ce genre de manipulation sous prétexte d'une illusion d'«interactivité». *os*